

# Gestion d'un cas clinique d'infection respiratoire aiguë (CCIRA)

## Milieux privés (RI-RPA)

### CCIRA (incluant COVID-19)

- Toux + fièvre (toux nouvelle ou aggravée)  
**OU**
  - Toux **OU** fièvre (toux nouvelle ou aggravée) + **1 SYMPTÔME** :
    - Mal de tête
    - Arthralgie
    - Diminution de l'état physique ou mental
    - Mal de gorge
    - Myalgie
    - Fatigue extrême
- CHEZ L'ENFANT**, peuvent s'ajouter : Nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales



### Interventions prioritaires

Mettre en place les précautions additionnelles (PA)<sup>1</sup>

- Affiches de PA **gouttelettes-contact**
- Station d'équipement de protection individuelle (ÉPI) avec blouses, masques, gants et protection oculaire au besoin, chaise d'aisance (si toilette partagée), lingettes désinfectantes, solution hydroalcoolique, chariot à lingerie souillée et poubelle

### Dépistage

#### Milieux **avec** dépistage :

- Faire la demande de dépistage par PCR à la clinique mobile en présence de symptômes compatibles au CCIRA
- Références pour dépistage :
  - [Formulaire de demande de dépistage pour la clinique mobile](#)
  - Numéro de téléphone de la clinique mobile : 581-992-9791

#### Milieux **sans** dépistage :

Un dépistage peut être effectué dans un point de service local (PSL) sur rendez-vous via Clic Santé si l'utilisateur répond aux critères de clientèle prioritaire.

### Gestion des contacts étroits

Usager qui a pendant la période de contagiosité du **cas confirmé** :

- Séjourné dans la même chambre à moins de 2 mètres sans mesure barrière (ex. : rideau)
- Été exposé à des sécrétions (ex. : nasal et toux)

#### Milieux **avec** dépistage :

- Mettre les PA **GOUTTELLETES-CONTACT**
- Retirer les PA après 72h sans symptôme

#### Milieux **sans** dépistage :

- Surveiller l'apparition de symptômes
- Se référer à la section *Interventions prioritaires* si apparition de symptômes

<sup>1</sup> Se référer au responsable du milieu afin de déterminer si l'affiche et le matériel doivent être placés à l'entrée de la chambre ou de l'appartement ou à un autre endroit



### Durée des PA

- La durée des PA est déterminée par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire et le retrait des PA est effectif **après** la désinfection de la chambre
- Critères de retrait des PA :
  - COVID-19 confirmé : 10 jours **ET**
  - Tous autres virus respiratoires confirmés : 5 jours **ET**
  - Résultat négatif du dépistage : 5 jours
  - Aucun dépistage effectué : 5 jours



48h sans fièvre

**ET**

24h d'amélioration de symptômes

### Particularité

**COVID-19 ou influenza confirmée** : Contacter la pharmacie communautaire ou le médecin traitant de l'utilisateur afin d'évaluer la possibilité d'un traitement.

### Déclaration

En présence de deux cas avec des symptômes similaires, remplir et acheminer les formulaires suivants :

- [Formulaire de signalement éclosion](#)
- [Formulaire de suivi de cas](#)

Communiquer avec le Service de PCI pour obtenir du soutien :

[pci.communautaire.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pci.communautaire.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

